

Le 21 mai 2026

## PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret,  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
**Régie de l'énergie**  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case Postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Précision de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes  
(« FCEI ») quant à sa lettre C-FCEI-0007**

### **Dossier R-4333-2026**

**HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données  
et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**

Chère consœur,

En plus des motifs évoqués dans sa lettre transmise plus tôt aujourd'hui (C-FCEI-0007), la FCEI précise que l'impossibilité de finaliser les DDR pour le 22 mai à midi résulte également de la superposition des travaux en cours dans plusieurs dossiers réglementaires dont notamment les dossiers R-4333-2026, R-4334-2026, R-4287-2024 Phase 3 et R-4307-2025. La FCEI soumet avec égard que le délai demandé n'aura pas d'impact significatif sur le déroulement du dossier.

Cordialement,



**Me Charles Turmel**  
Procureur de la FCEI

**Cc : Me André Turmel**  
Procureur de la FCEI